

Résumé du Président de la Réunion du Comité de Coordination du lundi 19 novembre 2001

Le Comité de Coordination (CC) des Co-présidents et Co-rapporteurs des Comités Permanents de la Convention sur l'interdiction des Mines Antipersonnel a tenu une réunion le lundi 19 novembre 2001. Les points suivants ont été abordés.

1. PROGRAMME DE TRAVAIL INTERSESSIONNEL :

- Les Co-présidents des quatre Comités Permanents ont mis au courant le CC de l'état de préparation des ordres du jour pour les prochaines Réunions Intersessionnelles. Il a été décidé qu'ils essaieraient de préparer des projets préliminaires si possible pour la première semaine de décembre, mais pas plus tard que la deuxième semaine, de façon à pouvoir les joindre à la lettre d'invitation qui devrait être diffusée d'ici la deuxième semaine de décembre.
- Les projets de lettres d'invitation, formulaires d'inscription et de prises de parole, qui reprennent le même format que précédemment, ont été examinés et approuvés.
- Il y a eu une discussion sur l'allocation de temps pour les différents Comités Permanents. Si un sentiment général s'est dégagé pour estimer qu'il serait opportun de donner plus de temps au Comité Permanent sur l'état et le fonctionnement d'ensemble de la Convention, il a été décidé qu'il n'y aurait pas de modifications lors de la première semaine de travaux intersessionnels (28 janvier-1er février 2001).
- Des informations factuelles concernant le programme de parrainage ont été fournies. Les co-présidents ont été encouragés à informer le plus tôt possible Peter Sagar (Canada) d'éventuels candidats à ce programme. Le CIDHG a informé qu'il donnera une réception le mardi 29 janvier et a demandé que les événements en marge des travaux fasse le plus tôt possible l'objet d'une coordination.

2. QUESTIONS FAISANT SUITE A LA TROISIEME CONFERENCE DES ETATS PARTIES.

- La question de la transparence du CC a été discutée. Il a été décidé qu'un bref résumé des réunions du CC serait diffusé sur le site internet du CIDHG, de façon à pouvoir être consulté par tous les parties intéressées.
- Il a été rappelé qu'il y aurait un rapport sur les travaux du CC à l'occasion des Réunions Intersessionnelles comme lors de la Conférence Annuelle. De même, il a été rappelé que la Présidence du CC pouvait inviter toute partie à participer à une réunion du CC, lorsque cela était considéré opportun.
- Il y a eu un bref échange d'informations sur l'Ouganda et l'article 8. Des informations ont également été données s'agissant du score de la résolution sur la convention présentée à New York en première commission de l'Assemblée générale des Nations Unies par le Nicaragua, la Norvège et la Belgique.
- S'agissant de l'unité de soutien (ISU, "implementation support unit"), le CC a été informé que l'accord entre les Etats parties et le CIDHG, en consultation avec le CC, allait être signé et diffusé à tous les Etats parties.
- Le projet de budget a été discuté et modifié. Il a été reconnu que les contributions financières seraient nécessaires le plus rapidement possible. Le CIDHG a expliqué le processus de sélection en cours pour le poste de manager de l'ISU et a recommandé M. Kerry Brinkert, qui a été approuvé par le CC.

3. DIVERS.

- Il a été décidé que la prochaine réunion se tiendrait le lundi 3 décembre (4ème anniversaire de la signature de la Convention), qui se concentrerait sur le programme de travail intersessionnel.